

rapport de gestion 2019



AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
livre et
lecture



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

assemblée générale

22/06/2020

contexte, activité



- 3^e année d'exercice dans le nouveau périmètre régional Auvergne-Rhône-Alpes, 2019 a constitué une année d'importante activité avec plus de 70 rendez-vous (ateliers, rencontres professionnelles et interprofessionnelles, événements...) proposés par l'Agence sur l'ensemble du territoire à près de 3 000 professionnels du livre et de la lecture.
- L'année a également été marquée par les travaux de préparation pour la rédaction et la mise en place d'un Contrat de filière livre en région Auvergne-Rhône-Alpes 2020-2023, qui réunit la Région, la DRAC et le Centre National du Livre (CNL), pour la création de nouveaux dispositifs de soutien aux auteurs, éditeurs et libraires de la région, dont une partie importante de la gestion reviendra au personnel de l'Agence.
- Autre chantier important pour l'Agence, l'intégration d'un volet « Livre » dans le Contrat d'Objectifs Emploi Formation Culture 2020-2025, porté par la Région, la DRAC et la DIRECCTE. Il s'agit d'un contrat signé entre l'État, la Région, les partenaires de l'emploi et de la formation (Pôle Emploi, OPCO) et les branches professionnelles pour fixer sur plusieurs années des enjeux, des objectifs et des actions en commun en matière d'emploi et de formation dans le secteur culturel.
- Avec la volonté de maintenir l'ambition du programme d'activités de l'Agence, le Conseil d'administration, prenant acte de l'absence de moyens complémentaires significatifs attribués par les financeurs, d'une part, des possibilités offertes par la trésorerie de l'association, d'autre part, a reconduit en 2019 le recours à un déficit maîtrisé, de manière à compenser l'augmentation des charges constatée avec l'augmentation significative des sollicitations d'accompagnement de la part des professionnels de l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes.
- En lien avec ce fort niveau d'activité et la manière dont il pèse sur les ressources humaines, plusieurs décisions ont été prises par le Conseil d'administration de manière à renforcer les capacités de l'équipe, notamment dans le domaine de l'information, de l'observation et de la production de ressources, d'une part, de l'économie du livre, d'autre part, deux secteurs-clés constituant des priorités de la convention pluriannuelle d'objectifs 2018-2021 signée avec la Région et la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes.

gouvernance, finances, RH,



↳ gouvernance

► 262 adhérents au 31/12/2019

► Conseil d'administration

Michel Bastrenta, Proviseur honoraire, Lyon

Catherine Benod, Directrice de la Médiathèque départementale de Haute-Loire, Le Puy-en-Velay *

Sylvie Bigot, Responsable commerciale et marketing des Presses Universitaires de Grenoble, Fontaine*

Sandrine Charreau, Responsable de la librairie CoLibris, Meyzieu et La Boîte à soleils, Tence

Daniel Damart, Responsable des Éditions Le Réalgar, Saint-Étienne

Muriel Dufils, professeure-documentaliste, Vienne*

Gilles Eboli, Directeur de la Bibliothèque municipale de Lyon

Pascal Estragnat, Responsable de la librairie La Parenthèse, Annonay

Carole Fives, Auteure, Lyon

Bruno Fouillet, Directeur des Bibliothèques d'Annecy

Ronan Lagadic, Directeur de la lecture publique, Valence Romans Sud Rhône-Alpes

Martine Lebeau, Gérante de la librairie Les Volcans, Clermont-Ferrand

Françoise Muller, Directrice de la Médiathèque de Moulins communauté

Yann Nicol, Directeur de la Fête du livre de Bron

Paola Pigani , Auteure, Lyon*

Emmanuelle Pireyre, Auteure, Lyon

Jérôme Triaud, Directeur de la Médiathèque de Vénissieux*

Jérôme Vincent, Responsable des Éditions ActusF, Chambéry

(* administrateurs ayant fait leur entrée au CA en 2019)

Bureau

Présidente : Emmanuelle Pireyre

Vice-présidents : Gilles Eboli, Yann Nicol

Trésorier : Ronan Lagadic

Secrétaire : Jérôme Triaud

Secrétaire adjointe : Sylvie Bigot

5 Conseils d'administration en 2019 : 06/02, 30/04, 16/05, 25/09 et 06/12

1 Comité de suivi Région / DRAC / Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture : 22/11

↳ Produits d'exploitation de l'association

► **Total des produits d'exploitation 2019 : 932 238 €**

Subventions de fonctionnement : 644 000 €

Région Auvergne-Rhône-Alpes : 444 K€

DRAC Auvergne-Rhône-Alpes : 200 K€

Subventions de projets : 253 030 €

Région Auvergne-Rhône-Alpes : Stand éditeurs Livre Paris 2019 : 65 K€

Région Auvergne-Rhône-Alpes : Prix littéraire des lycéens et apprentis 2019-2020 : 40 K€

DRAC Auvergne-Rhône-Alpes : Action territoriale / EAC : 60 K€

DRAC Auvergne-Rhône-Alpes : Portail Lectura Plus et patrimoine écrit : 15 K€

DRAC / SLL – Ministère de la Culture : Appel à projet Patrimoine – Signalement des fonds anciens : 30 K€

BNF : Signalement des fonds anciens : 7 K€

Rectorat de l'Académie de Lyon – Résonance du PREAC (rectification 2018) : 30 €

Villes et Agglomérations d'Annecy, Bourg-en-Bresse, Chambéry, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Roanne,

Saint-Étienne, Valence : Portail Lectura+ du patrimoine écrit et graphique : 36 K€

Productions vendues : 26 935 €

Adhésion : 10 980 K€

Participation des éditeurs aux stands Livre Paris : 13 140 €

Publications : 16 €

Refacturations diverses (partenariats) : 2 799 €

Autres produits : 10 €

Transferts de charges – encaissements-reversement ventes éditeurs, Livre Paris : **8 263 €**

↳ Charges et résultat de l'association

► **Total des charges d'exploitation : 987 298 € / Résultat d'exploitation : - 55 051 € / Résultat net : -42 930 €**

► **Montant des immobilisations : actif immobilisé brut : 196 327 € / amortissement : 169 097 € /**

actif immobilisé net : 27 230 €

► **Montant des dettes : 311 528 €**

Dettes fiscales et sociales : 92 067 € / dettes fournisseurs : 16 595 € / autres dettes : 4 060 € / plan de redressement 198 807 € (fin des échéances 2023)

► **Trésorerie : compte bancaire + livret A Crédit Coopératif : 245 538 € / livre institutionnel CC : 529 168 €**

↳ ressources humaines

RH : 10,3 ETP

RH sur fonctionnement : 8,3 ETP

Directeur, Laurent Bonzon. Administratrice, Odile Cramard.

Chargés de mission : Auteurs et Vie littéraire, Joël Bouvier ; Économie du livre, Narges Temimi ; Bibliothèque et patrimoine écrit, Alizé Buisse ; Numérique et nouveaux acteurs, Priscille Legros ;

Chargée de coordination et d'administration, Laurène Palacio.

Chargée d'information et des ressources : Flora Vernaton (depuis le 01/04/2019) + Camille Mercier-Gallay (1/2 ETP jusqu'au 31/08/2019)

Assistante économie du livre : Camille Mercier-Gallay (1/2 ETP depuis le 01/09/2019)

RH sur missions et projets spécifiques : 2 ETP en 2019

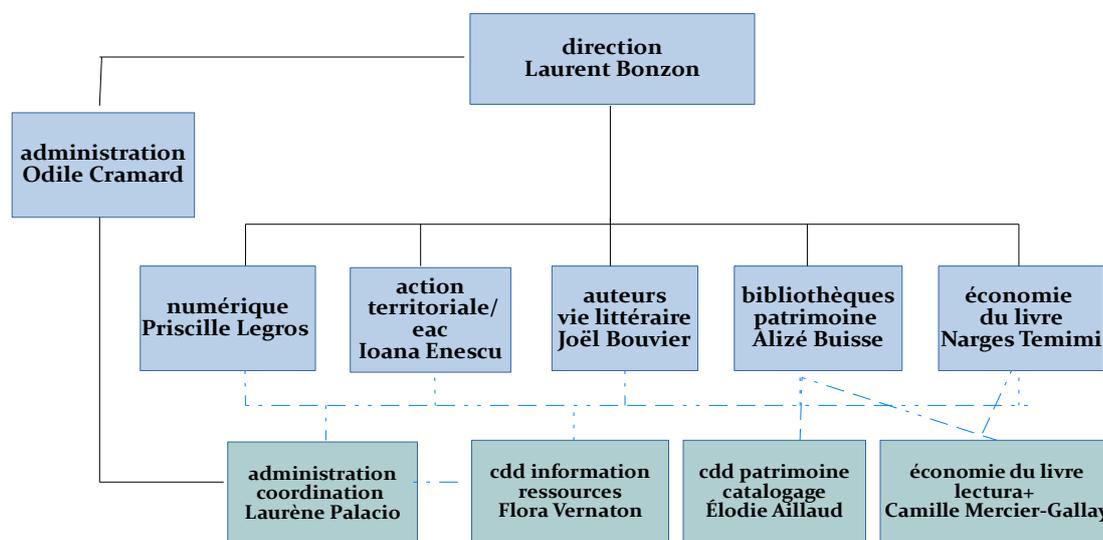
Chargée de mission Action territoriale et EAC, Ioana Camelia Enescu.

Chargée d'opération Lectura+ (1/2 ETP), Camille Mercier-Gallay.

Assistante opérationnelle, Prix littéraire des apprentis et lycéens, CDD 3,5 mois, Marion Krähenbühl.

Chargée d'opération signalement et catalogage, CDD 1 an, Élodie Alliaud (depuis le 15/10/2019).

↳ organigramme au 31/12/2019



contexte, perspectives



- *La mise en œuvre du contrat de filière livre 2020-2023, signé par la Région, la DRAC et la Région en 2020, offre de nouvelles perspectives au soutien des auteurs, des éditeurs et des libraires, avec de nombreux dispositifs d'aide à la création et d'aides économiques aux entreprises du livre. Pleinement engagée durant plus d'une année dans les travaux préparatoires de ce contrat et la concertation avec les acteurs, l'Agence jouera un rôle important dans l'administration de ces nouveaux dispositifs, sans moyens supplémentaires annoncés.*
- *Cette inscription de l'Agence dans la mise en œuvre du contrat de filière étant actée, notamment à travers de nouvelles missions comme l'instruction des dossiers et l'organisation des différents rendez-vous avec les professionnels ainsi que des comités techniques, le Conseil d'administration, alerté par le Directeur sur les surcharges de travail des chargés de missions, a souhaité opérer un rééquilibrage des ressources humaines au profit du secteur de l'économie du livre, fortement sollicité. En conséquence, le Conseil d'administration a reconduit pour 2020 un budget prévisionnel déficitaire d'environ 50 K€, tout en alertant les partenaires publics et financeurs sur cette situation dans le cadre du comité de suivi.*
- *L'adoption du contrat de filière et sa présentation aux professionnels se sont faits dans le contexte d'une crise sanitaire qui a entraîné le confinement de la population et l'arrêt des activités économiques non essentielles. Dans ce cadre, à l'instar de tous les commerces ne répondant pas aux critères de la vente de produits de première nécessité, les librairies ont fermé durant 2 mois, les bibliothèques également, et l'ensemble des activités de la filière ont été stoppées, provoquant de très graves inquiétudes sur la capacité des acteurs de la chaîne du livre à résister à cette crise sans précédent.*
- *L'ensemble de l'équipe de l'Agence, placée en télétravail, s'est mobilisée pour accompagner au mieux les professionnels, de manière à les informer et les orienter vers les dispositifs d'urgence mis en place par l'État, la Région et, le cas échéant, les autres collectivités, comme la Métropole de Lyon. L'ensemble des rendez-vous professionnels et interprofessionnels de mars-avril-mai-juin ont été reportés ou annulés, à l'exception de plusieurs ateliers qui ont pu être proposés en ligne, durant la période de confinement et au-delà. Toutes les sessions prévues des commissions et comités administrant le soutien aux auteurs, libraires, éditeurs, ont été maintenues et organisées à distance.*
- *Avec cette crise sanitaire et son impact sur l'activité et l'économie des auteurs, des libraires, des éditeurs et des festivals, les activités de l'Agence devraient évoluer : il s'agit, d'une part, de s'adapter aux nouvelles demandes des professionnels et de les aider à surmonter les difficultés économiques qu'ils rencontrent et vont rencontrer à court et moyen termes ; d'autre part, les activités de l'Agence étant essentiellement menées sur des modalités collectives d'accompagnement (ateliers, rencontres professionnelles et interprofessionnelles), il convient d'envisager des propositions permettant de pallier à l'éventuel maintien des restrictions sur les conditions de réunion et de rassemblement. Cette adaptation de l'offre de services et d'accompagnement est un enjeu important à prendre en compte, et à partager avec les professionnels et les partenaires publics.*